



Programme communautaire de réadaptation après un accident vasculaire cérébral du Sud-Est

À propos du Programme

Après un séjour à l'hôpital résultant d'un accident vasculaire cérébral, le retour à la maison peut être une période à la fois heureuse et difficile; vous, votre famille ou vos soignants pourriez vous sentir dépassés. Le Programme communautaire de réadaptation après un accident vasculaire cérébral est conçu pour vous aider à vous rétablir, à adapter votre domicile selon vos nouveaux besoins et à obtenir d'autres services dont vous pourriez avoir besoin.

La recherche sur les accidents vasculaires cérébraux a démontré qu'une réadaptation intense et spécialisée sur une période maximale de 12 semaines après le congé de l'hôpital favorise le meilleur rétablissement possible. Vos besoins et vos buts individuels détermineront la nature de la thérapie que vous recevrez. Ces services sont offerts à domicile par des thérapeutes retenus à contrat par Santé à domicile Ontario.

Objectifs du Programme communautaire de réadaptation après un accident vasculaire cérébral :

- Favoriser le rétablissement.
- Apporter un soutien empreint de compassion.
- Assurer un retour plus rapide à la maison.

- Faciliter une transition en douceur vers le domicile et vers tout programme communautaire requis.
- Améliorer l'échange de renseignements entre vous, votre famille, vos soignants et vos fournisseurs de soins de santé.
- Éviter les visites au service des urgences et les réadmissions à l'hôpital.

Planification de la transition de l'hôpital à la maison

Une rencontre pour planifier la réadaptation en milieu communautaire pourrait être prévue au moment de préparer le congé de l'hôpital. Cette rencontre vous permettra, à vous, à votre famille et à vos soignants, de rencontrer le ou les thérapeutes de l'hôpital ainsi que l'un de vos nouveaux thérapeutes communautaires afin de discuter de vos buts et d'établir un plan pour la poursuite de votre rétablissement.

Les services de réadaptation comprennent les suivants :

- Ergothérapie
- Orthophonie
- Services sociaux
- Physiothérapie*

**Si vous vivez dans un foyer de soins de longue durée, ce dernier vous fournira des services de physiothérapie.*

Vos buts en matière de réadaptation

Vos buts en matière de réadaptation constituent le point central de votre plan de thérapie. Une approche en équipe vous aidera le plus dans votre rétablissement; vous, votre famille et vos soignants êtes au centre de cette équipe. Cette approche vous permet aussi de quitter l'hôpital plus tôt pour rentrer chez vous et elle améliore votre capacité de participer à des activités communautaires, de retourner au travail ou à l'école, de reprendre vos activités de bénévolat et de bien vivre chez vous.

Lorsque vous serez rentré à la maison, votre ou vos thérapeutes communautaires fixeront les rendez-vous pour vos traitements thérapeutiques à la maison. Ils discuteront de vos buts en matière de rétablissement et vous aideront à les atteindre. Votre plan vous appartient et il peut être modifié tout au long du processus de réadaptation. Nous vous recommandons, à vous, à votre famille et à vos soignants, de participer à tous les aspects des plans de thérapie et des soins.

Vos buts peuvent comprendre, entre autres, l'amélioration de votre mobilité, de votre dextérité manuelle ainsi que de votre capacité de réflexion et de communication. Un travailleur social peut vous aider à vous adapter émotionnellement, vous fournir des soutiens au travail ou à l'école et vous aider à soumettre des demandes de soutien financier, le cas échéant.

Soutiens continus

Selon la façon dont progresse votre rétablissement, vous pourriez avoir le droit de continuer à recevoir des services de thérapie après la fin de la période de 12 semaines. Lorsque vous êtes un patient, votre équipe,

notamment votre coordonnateur de soins, travaillera avec vous afin de déterminer vos besoins à plus long terme, par exemple en matière de soins infirmiers, de soutien à la personne, de fournitures et d'équipement médicaux ou de ressources ou programmes communautaires. Veuillez communiquer avec nous à tout moment si vous constatez des changements dans vos capacités ou besoins.

Comment nous joindre

Vous pouvez nous contacter à tout moment en appelant le **310-2272** (indicatif régional non requis) et en demandant à parler à votre coordinateur de soins.

Notes :

[illegible]